

OBJECTIFS

- Retrouver une dynamique d'écoulement plus naturelle de la rivière
- Favoriser la vie aquatique
- Réintégrer la rivière dans le paysage urbain et en faire un axe de vie



Photo : EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

SOLUTIONS APPORTÉES



Restaurer le lit de la rivière sur 1,2 km.

Installer des rochers et des banquettes végétales pour créer des refuges à poissons.

Aménager les berges pour diversifier la vitesse d'écoulement et favoriser un meilleur équilibre écologique.

Aménager un cheminement piétonnier le long de la rivière.



BÉNÉFICES POUR L'ÉCOSYSTÈME

- Création d'habitats propices au développement de la biodiversité (poissons et insectes).
- Augmentation des populations de poisson de 35%, atteignant 250 kg/ha.
- Dynamique fluviale naturelle retrouvée (libre circulation des poissons et des sédiments).
- Rafraîchissement de l'eau (favorise le retour des poissons et limite de développement des algues).
- Retour des arbres en ville, et de la faune (oiseaux).



BÉNÉFICES POUR LA VILLE

- Création d'un espace d'accès à la nature le long du cours d'eau.
- Amélioration du cadre de vie et renforcement de l'attractivité touristique de Salins-les-Bains.
- Sensibilisation du public sur les enjeux environnementaux grâce aux panneaux pédagogiques.
- Création d'un îlot de fraîcheur en ville lors des fortes chaleurs.

ET SI C'ÉTAIT

À REFAIRE ?



Le suivi post-travaux a permis de montrer que les bénéfices pour la biodiversité sont limités par la qualité de l'eau, les enjeux d'assainissement sont donc à intégrer dans la conception du projet.

À Salins-les-Bains, la commune se lance maintenant dans un programme de travaux d'assainissement, qui viendront compléter les travaux de renaturation.

PAROLES D'ACTEURS

Code QR ?



**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

CITÉ ADMINISTRATIVE VIOTTE
5 VOIE GISÈLE HALIMI | BP 31269 | 25005 BESANÇON CEDEX
bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr | 03 39 59 62 00

Avec l'aimable participation de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et de la ville de Salins-les-Bains

Pour plus d'informations : b.knaebel@eaudoubsloue.fr

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA FURIEUSE À SALINS-LES-BAINS (39)



CONJUGUER RENATURATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE POUR REDONNER VIE À UN TORRENT JURASSIEN

Photo : EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

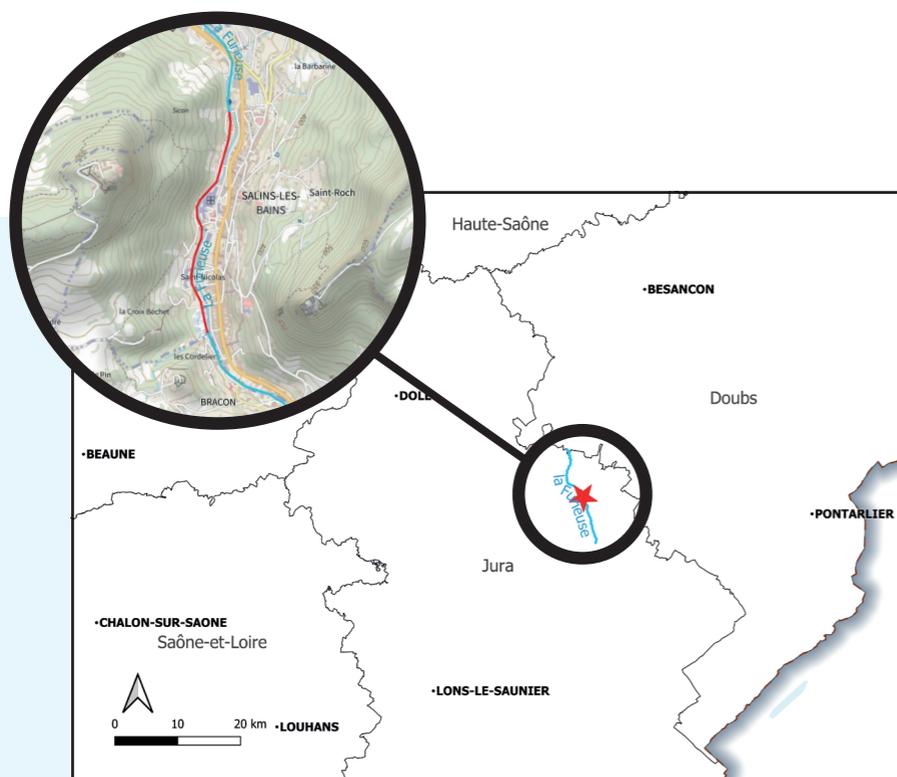


CARTE D'IDENTITÉ

À Salins-les-Bains, la rivière avait été fortement artificialisée et canalisée pour sa force motrice, participant à la production industrielle de sel de la ville. En raison des nombreux seuils en travers de la rivière, elle avait un écoulement lent, propice au réchauffement de l'eau et au développement des algues. Ces conditions ont favorisé la détérioration des habitats aquatiques provoquant le déclin de la population de poissons. Faute d'aménagements urbains adaptés et d'une rivière en bonne santé, les habitants de Salins-les-Bains avaient perdu le lien avec leur rivière. Le projet mené sur la Furieuse est né d'une volonté de redonner vie à la rivière. Il a permis de conjuguer restauration écologique de la rivière,

mise en valeur paysagère du site patrimonial remarquable de la Grande Saline et lieu de vie pour les salinois. En restaurant le lit du cours d'eau tout en valorisant le patrimoine historique de la ville, l'aménagement a permis de retrouver une dynamique hydraulique plus naturelle tout en renforçant l'identité du lieu. Des rochers et banquettes végétales ont été installées pour diversifier les écoulements, créer des habitats pour la faune aquatique et éviter la stagnation de l'eau. En parallèle, les berges ont été réaménagées et un cheminement piétonnier a été créé, offrant une nouvelle perspective paysagère sur le site et renforçant le lien entre les habitants, les visiteurs et la rivière.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Carte : DREAL BFC

PORTEUR DE PROJET

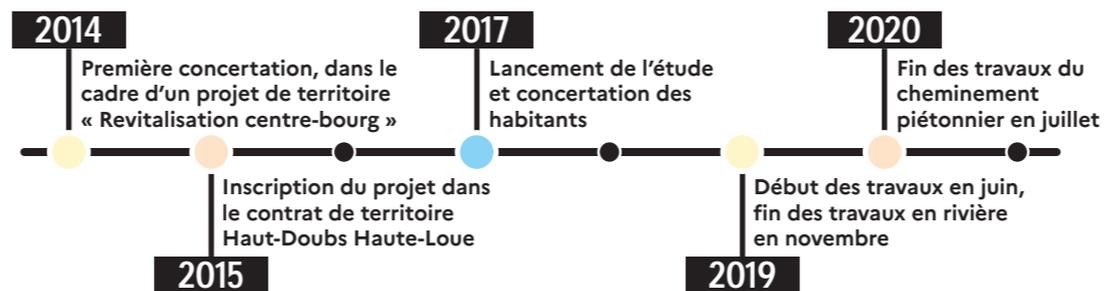
La renaturation de la rivière a été portée par la Communauté de communes Arbois Poligny Salins, cœur du Jura, puis par l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue à sa création. Les aménagements urbains ont été conduits par la commune de Salins-les-Bains.

FINANCEURS ET BUDGET

Montant total du projet : 1,7 million d'euros.

Financé à 80% par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, complété par le fonds européen Feder, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), la Fédération de pêche du Jura, l'Office de l'Habitat (OPH) du Jura et la Drac.

CALENDRIER DU PROJET



AVANT



APRÈS

QU'EST-CE QU'UN

EPAGE ?

Un établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE), est un groupement de collectivités, exerçant à l'échelle d'un bassin versant ou d'une autre échelle hydrographique cohérente, les compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations. Il peut également porter les programmes des contrats territoriaux et prendre en charge d'autres enjeux définis par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et le Plan de Gestion des Risques d'Inondations.



Photo : Desertot TP

La Furieuse en phase travaux

LES LEVIERS ET FREINS : RETOUR D'EXPÉRIENCE

LEVIERS DE RÉUSSITE

- Une collaboration étroite entre l'EPAGE, la communauté de commune, et les acteurs locaux, notamment la fédération de pêche.
- Une concertation active des habitants pendant l'étude du projet, avec un vrai effort de pédagogie.
- Une approche intégrée combinant hydrologie, écologie et paysage.
- L'appui financier des Agences de l'Eau, qui financent les projets de renaturation jusqu'à 80%.

LES FREINS AU PROJET

- Une complexité technique liée aux travaux en milieu urbain, qui viennent perturber la circulation routière.
- La crainte de certains habitants que le projet augmente le risque d'inondation.
- Le montage financier complexe avec les fonds européens.
- Une résistance initiale au changement, nécessitant de convaincre les riverains et les acteurs locaux.

COMMENT BIEN ANTICIPER

LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT ?

À Salins-les-Bains, le projet s'est d'abord heurté à des doutes. La volonté d'impliquer les habitants et les associations locales, notamment la fédération de pêche, a permis à l'ensemble des acteurs d'exprimer ses craintes, et à leur tour de s'impliquer dans le projet.

Leur intégration au processus d'élaboration du projet, avec une participation active aux choix techniques et écologiques, a permis de dissiper ces inquiétudes. La co-construction du projet avec les riverains a favorisé sa mise en place, et son appropriation par tous une fois les travaux terminés.